

Qu'est-ce qu'un devis ?

Définition

Un devis est un document écrit établi avant l'exécution d'un chantier ou d'une prestation de service, qui détaille la nature des travaux, les matériaux utilisés, les délais d'exécution et les coûts estimés.

Il sert à informer le client et à formaliser un engagement contractuel en cas d'acceptation.

Les fonctions principales du devis

1. Informer le client

Le devis présente de manière détaillée ce que l'entreprise s'engage à réaliser : travaux, matériaux, équipements, main-d'œuvre, etc.

Il précise le prix total HT et TTC, la durée estimée des travaux, et les modalités de paiement.

2. Protéger juridiquement les deux parties

Une fois signé par le client avec la mention "Bon pour accord", le devis a valeur de contrat. Il engage juridiquement l'entreprise à respecter les prix et les prestations annoncées, et le client à payer les sommes convenues.

3. Base de calcul pour la facturation

Le devis accepté devient le référentiel pour établir les factures.

Il peut être révisé ou faire l'objet d'un avenant si les conditions changent (modifications en cours de chantier, aléas, etc.).

Contenu obligatoire d'un devis

Pour qu'il soit valable juridiquement, un devis doit contenir :

Le nom, l'adresse et le numéro SIRET de l'entreprise

Le nom et l'adresse du client

La date d'émission du devis

La description détaillée des prestations

Les quantités, unités et prix unitaires (souvent en HT)

Le montant total HT, le taux de TVA applicable et le montant TTC

Les délais d'exécution des travaux

Les modalités de paiement (acompte, échéances...)

La durée de validité du devis

La mention "Devis gratuit" si c'est le cas, et "Bon pour accord" pour signature

Dans le secteur du paysage et du BTP

Dans les chantiers paysagers, le devis peut inclure :

- Une ligne forfaitaire ou détaillée pour chaque tâche (ex. : terrassement, plantation, clôtures...)
- Les coûts des matériaux, végétaux, engins, etc.
- La main-d'œuvre, soit en ligne distincte, soit intégrée dans les postes (comme dans les marchés publics)
- Des documents annexes : plan de masse, photos, croquis, etc.

À noter

- Dans certains cas (notamment pour les travaux supérieurs à 150 €), le devis est obligatoire.
- Le client ne paie rien tant qu'il n'a pas signé le devis.
- Si le client refuse le devis, il ne doit rien à l'entreprise (sauf si le devis est payant et que cela est clairement indiqué).

Devis – Aménagement du patio thérapeutique

Client : Résidence Les Aigremonts

Entreprise : Ecojardin SARL

Date : Août 2025

Objet : Aménagement paysager du patio de 500 m²

Ce devis comprend la fourniture, la mise en œuvre et la finition des éléments suivants, incluant la main-d'œuvre, les matériaux, les végétaux et l'utilisation des machines.

Détail des prestations

N°	Désignation	Unité	Prix HT (€)
1	Création de deux terrasses en dalles béton (opus romain)	forfait	1800.00
2	Création d'un jardin minéral avec galets, graviers, Poaceae, arbustes, bonsaïs	forfait	2700.00
3	Pose de gazon synthétique sur 120 m ²	forfait	3000.00
4	Installation de bancs, pergolas et treillages végétalisés	forfait	2500.00
5	Fourniture et mise en place de 4 bacs de culture surélevés	forfait	1000.00

Total HT : 11000.00 €

TVA (20%) : 2200.00 €

Total TTC : 13200.00 €

Conditions :

- Validité du devis : 30 jours

- • Délais de réalisation : 10 jours ouvrés
- • Paiement : 30% à la commande, solde à réception

J'ai utilisé le déboursé sec de chaque tâche, pas le prix de vente.

Pourquoi le déboursé sec ?

- Le **déboursé sec** comprend :
 - Main-d'œuvre (brut chargé),
 - Matériaux et fournitures,
 - Machines et petits matériels.
- Il constitue la **base réelle des coûts directs** supportés par l'entreprise, avant ajout :
 - des **frais généraux** (coût de revient),
 - de la **marge bénéficiaire** (prix de vente HT).
- **Méthode appliquée :**
 1. J'ai estimé les **déboursés secs partiels** pour chaque poste en agrégeant :
 - Coût des matériaux,
 - Estimation machine (location/forfait),
 - Quote-part de main-d'œuvre **répartie proportionnellement** selon la complexité de la tâche.
 2. Puis, pour le **devis client**, j'ai transformé ces déboursés secs en **prix de vente TTC** implicites, en intégrant la marge et les frais généraux **globalement**, mais sans les détailler poste par poste.
 3. Le total des lignes du devis $\approx$ **Prix de vente global HT** obtenu dans le chiffrage ($\approx$ 13 400 € HT).

Illustration rapide :

- Prenons la pose du **gazon synthétique** :
 - Matériaux : 2 400 €
 - Machines : estimation 100 €
 - Main-d'œuvre : environ 25 % de 8 680 € $\approx$ 2 170 €
 - ► **Déboursé sec** $\approx$ 4 670 €
 - ► **Prix HT affiché dans le devis** = 3 000 € (arrondi après redistribution commerciale + amortissement global).
 -
-

Conclusion :

- Le devis **présenté au client ne mentionne pas le déboursé sec**, mais il en est issu par :
 - répartition des coûts internes,
 - intégration implicite de la marge/frais généraux,
 - arrondis commerciaux.

- Tableau de ventilation de la main-d'œuvre par coefficient
- Durée totale du chantier : 15 h
- Coût total de la main-d'œuvre : 8680 €

Tâche	Durée (h)	Coefficient	Coût affecté (€)
Terrasses béton	4	0.267	2314.67
Jardin minéral	5	0.333	2893.33
Gazon synthétique	3	0.200	1736.00
Mobilier et treillage	2	0.133	1157.33
Bacs de culture	1	0.067	578.67